

DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE

RÉUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JUILLET 2023

Paris, le 28 juillet 2023



L'IEOM augmente ses taux d'intérêt directeurs pour contribuer à la stabilité financière de la zone

Considérant à la fois la hausse des taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base décidée le 27 juillet 2023, les évolutions macroéconomiques et la liquidité bancaire de la zone franc Pacifique, l'IEOM a décidé d'augmenter ses propres taux d'intérêt directeurs de seulement 15 points de base :



- Le taux de la facilité de dépôt s'établit à 3,85 % à compter du 3 août 2023.
- Le taux du réescompte s'établit à 3,95 % (hors marge d'intermédiation) à compter du 3 août 2023.
- Le taux des lignes de refinancement à 6 mois s'établit à 4,05 % à compter du 3 août 2023. Le différentiel de taux de refinancement à 6 mois de l'IEOM et celui des opérations de refinancement à 7 jours de la BCE, s'élève désormais à - 20 points de base.

Le ralentissement de l'inflation se poursuit



+3,8 %

En Polynésie française, la hausse des prix à la consommation atteint 3,8 % en glissement annuel à fin juin 2023 et l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) s'établit à 1,9%.



Les prix à la consommation en Nouvelle-Calédonie augmentent de 1,9 % en glissement annuel à fin juin 2023. Hors produits alimentaires et énergétiques, la hausse n'est que 1,3 %.





+4,6 %

À Wallis-et-Futuna, l'inflation s'établit à 4,6 % en glissement à fin mars 2023 (donnée inchangée depuis les décisions du 27 juin dernier).

L'IEOM veille à la liquidité bancaire de la zone franc Pacifique

La réponse apportée par l'IEOM aux besoins de liquidité des établissements de crédit, avec l'émission d'une nouvelle ligne de refinancement à 6 mois de 20 milliards de F CFP le 17 juillet dernier et celle de 20 milliards de F CFP supplémentaires prévue prochainement à la misseptembre, paraît satisfaisante.



L'IEOM reste vigilant afin de préserver la liquidité bancaire de la zone franc Pacifique.



